

MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES / DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - CREATIONS ARTISTIQUES ET ESTHÉTIQUES

· MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES / DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - CREATIONS ARTISTIQUES ET ESTHÉTIQUES

A compter de septembre 2024, la formation de M2 droit de la PI ouvre à l'alternance sur un format de deux jours par semaine à l'Université et 3 jours dans la structure employeur.

Compte Personnel de Formation (CPF)

Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) : [consultez les détails](#)



Double diplôme à l'international

Cette formation est disponible en Double Diplôme avec l'**Université de Sherbrooke (UDS) - Canada**.

Une ou plusieurs mobilités sont obligatoires et garanties dans l'Université partenaire pendant votre formation.

[En savoir plus](#)

Présentation

A compter de septembre 2024, la formation de M2 droit de la PI ouvre à l'alternance sur un format de deux jours par semaine à l'Université et 3 jours dans la structure employeur.

Le parcours « Droit de la propriété intellectuelle des créations artistiques et esthétiques » a pour objectif de développer chez les étudiant.es des

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+4

Public ciblé

Le public ciblé est constitué des étudiant.es titulaires d'un Master 1 en droit, de préférence un M1 droit des affaires, en France ou à l'étranger.

Durée de la formation

pour le parcours en alternance
428

Discipline(s)

- Droit public Droit privé
- Arts de la scène Musique Culture

Responsable(s) de la formation

[Anne-Emmanuelle KAHN](#)

Contact secrétariat

[Sily LETUÉ](#)

Tél : +33 4 78 69 72 62

compétences correspondant à une forte demande exprimée par les milieux professionnels, permettant l'insertion des étudiant.es dans les milieux très diversifiés de la propriété intellectuelle, cabinets d'avocats et de conseils, tribunaux, entreprises, administrations et institutionnels.

L'objectif d'insertion et de professionnalisation est au cœur de la formation qui est construite en partenariat avec la profession et a reçu le soutien de diverses institutions de propriété littéraire, artistique et industrielle. Celle-ci est conçue pour être une préparation opérationnelle à la vie active. Les professionnels du droit ont un poids décisif dans les enseignements et une part déterminante dans la réalisation et le suivi des stages. Le contenu des enseignements vise aussi un fort souci d'opérationnalité. La formation comporte ainsi de très nombreux exercices et simulations pratiques (cas pratiques, plaidoirie, entraînement au conseil, rédaction de contrats..) permettant aux étudiant.es d'être opérationnels dès leur stage, ces exercices impliquant très fortement les professionnel.les attaché.es à la formation.

Par ailleurs, les objectifs scientifiques de la formation confortent ses objectifs professionnels. Ainsi, bien qu'à vocation essentiellement professionnalisante, le parcours « Droit de la propriété intellectuelle - Droit des créations artistiques et esthétiques » est d'abord une formation de haut niveau scientifique qui doit permettre à l'étudiant.e qui en est issu de pouvoir prendre position sur les grands défis que pose la propriété intellectuelle à la société contemporaine du fait de sa mondialisation et de sa technologisation. La réflexion sur le devenir et les enjeux de la propriété intellectuelle est un objectif scientifique majeur de la formation qui doit permettre aux étudiant.es d'être en mesure de maîtriser les outils juridiques les mieux adaptés au contexte sur lequel ils sont appelés à intervenir : apporter des solutions pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre de la propriété intellectuelle tout en consolidant sa légitimité.

L'objectif d'insertion et de professionnalisation est au cœur de la formation qui est construite en partenariat avec la profession. Elle est conçue pour être une préparation opérationnelle à la vie active. La formation combine des enseignements universitaires pointus en droit de la PI et en droit des affaires, avec des interventions de professionnel.les et comporte de nombreux exercices et simulations pratiques (rédaction de contrats, plaidoirie, éloquence, conseil aux jeunes créateurs) impliquant ces professionnel.les.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Coût de la formation

Pour les étudiants en formations initiale

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Pour les stagiaires en formations continue (hors contrat de professionnalisation)

Les [droits nationaux](#) lors de votre inscription administrative en ligne
Les coûts pédagogiques (consulter nos [tarifs & modalités](#))

Pour tout renseignement sur les modalités de prise en charge et sur les tarifs spécifiques, contactez le [Service de la Formation Continue](#)
Bâtiment GAIA 2ème étage
– 86 rue Pasteur, 69007 LYON

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

- Connaitre le droit de la PI dans son ensemble et les matières fondamentales du droit des affaires appliquées à la PI, ainsi que les acteurs économiques des secteurs concernés
- Maîtriser les règles du droit international, du droit européen et comparé de la PI
- maîtriser la technique contractuelle, négociation et rédaction, notamment pour les contrats d'exploitation des droits de PI et la capacité d'analyse et de synthèse
- Maîtriser la consultation juridique en PI, les procédures de dépôts des demandes de titres de propriété industrielle et l'ensemble des procédures tenant à ces titres
- Maîtriser le contentieux en matière de PI
- Maîtriser la mise en oeuvre de stratégies de protection et valorisation du patrimoine immatériel.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

La formation permet un accès à toutes les professions confrontées aux questions de PI : avocat, conseil en propriété industrielle, juriste d'entreprise, magistrat, juriste dans les services de la concurrence ou des douanes, dans les établissements administratifs, les structures culturelles, ou encore les organisations européennes ou internationales en lien avec la PI.